



Rapport d'activités 2024

**ARCINS
ARSAC
CUSSAC FORT-MÉDOC
LABARDE
LAMARQUE
LUDON-MÉDOC
MACAU
MARGAUX-CANTENAC
LE PIAN-MÉDOC
SOUSSANS**

Médoc Estuaire
Communauté de Communes



26

Médoc Estuaire
Communauté de communes

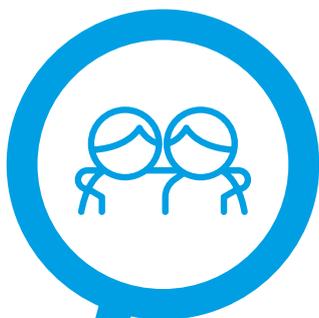
| | |
|--------------------------|------|
| Présentation | p. 4 |
| Editorial | p. 5 |
| 2024 moments fort | p. 6 |



Ressources humaines et financières

La Communauté de Communes

| | |
|------------------------|-------|
| Ressources humaines | p. 8 |
| Ressources financières | p. 10 |



Services à la population

Vivre le territoire au quotidien

| | |
|--------------------------------------|-------|
| Services au public | p. 13 |
| Cohésion sociale : portage des repas | p. 17 |
| Cohésion sociale : sécurité | p. 18 |

Sommaire

Rapport d'activités

2024



Tourisme et Développement Territorial

Investir pour l'avenir

| | |
|---------------------------|-------|
| Tourisme | p. 24 |
| Développement territorial | p. 26 |



Environnement - Déchets Eau - Assainissement

Agir pour un développement durable du territoire

| | |
|--------------------------|-------|
| Environnement et déchets | p. 19 |
| Eau et assainissement | p. 21 |

Ingénierie, infrastructures et réseaux

Participer à l'aménagement du territoire

| | |
|---------------------|-------|
| Patrimoine / voirie | p. 22 |
|---------------------|-------|



Le territoire de la Communauté de Communes Médoc Estuaire

10 COMMUNES
174 KM²
30 328 HABITANTS*

* Population municipale légale au 1^{er} janvier 2025



Les compétences

Pour gagner en cohérence et efficacité, pour mettre en commun leurs moyens humains, techniques et financiers, 11 communes ont constitué en 2002 un Etablissement Public de Coopération Intercommunale : la Communauté de Communes Médoc Estuaire.

Désormais cette entité intervient pour le compte des 10 communes (création de la commune nouvelle Margaux-Cantenac en janvier 2017) dans les domaines de compétences qui lui sont confiés.

| COMPÉTENCES OBLIGATOIRES | COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES | COMPÉTENCES FACULTATIVES |
|---|--|--|
| Aménagement de l'espace Développement économique dont la promotion du tourisme Aire d'accueil des gens du voyage Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés GEMAPI Eau/Assainissement | Protection et mise en valeur de l'environnement Politique du logement et cadre de vie Voirie communautaire Equipements culturels, sportifs, de l'enseignement d'intérêt communautaire Action sociale d'intérêt communautaire | Petite enfance et jeunesse Participation aux politiques contractuelles Aménagement numérique du territoire Aménagement de la façade estuarienne Défense incendie Gestion de la ressource en eau |



Construire aujourd'hui pour mieux avancer demain

Comme chaque année, en une forme de rituel établi, nous sommes amenés à vous présenter la rétrospective de l'année écoulée, exercice toujours utile pour poser un regard lucide et empreint d'un recul nécessaire sur l'action menée.

L'année 2024 n'est pas une année de grands projets, de concrétisations ou d'inaugurations. C'est dans la rigueur quotidienne que se bâtissent les réussites de demain.

Avec beaucoup d'humilité, nous avons donc poursuivi notre travail de fond, souvent peu visible, afin de consolider les fondamentaux de notre collectivité.

Les résultats sont tangibles. Ainsi, la situation financière est assainie et permet d'envisager les futurs investissements nécessaires avec plus de sérénité. Ce résultat doit beaucoup à l'implication au quotidien et à la rigueur de l'ensemble des agents : qu'ils en soient vivement remerciés.

Nous avons également avancé sur des projets au long cours. La déclinaison opérationnelle de la CTG (Convention Territoriale Globale signée avec la CAF) et le PEdT (Projet Educatif Territorial), voté en fin d'année, guideront l'action communautaire en direction des plus jeunes, citoyens de demain.

Nous attaquons l'année 2025, dernière année du mandat, sur des bases solides.

Vous découvrirez le travail réalisé dans les pages qui suivent.

Bonne lecture à toutes et tous.

Didier MAU

Président de la Communauté de Communes Médoc Estuaire



2024 n

Mars

Engagement d'un programme de voirie conséquent

D'importants travaux de voirie ont été engagés fin mars et se sont poursuivis tout au long de l'exercice. Ainsi, ce sont environ 400 K€ qui ont été consacrés à différentes opérations de reprise lourde de structure sur plusieurs communes du territoire. Ces interventions ont nécessité une coordination étroite entre parties prenantes, dont le service technique communautaire, compte tenu, notamment, de conditions météo parfois difficiles.

Avril

Un budget voté, image d'une situation financière restaurée

Le conseil communautaire du 4 avril 2024 a été largement consacré au vote des 8 budgets de la collectivité. Le constat d'une situation assainie, sous contrôle mais toujours fragile, a rassuré une assemblée qui peut désormais se projeter avec une ambition mesurée. L'accent est notamment mis sur un programme de voirie conséquent mais nécessaire.

Octobre

Action Collective de Proximité : une aide concrète aux TPE du territoire

Courant octobre, est lancée la démarche « Action Collective de Proximité ». Ce programme d'accompagnement des Très Petites Entreprises (TPE) est porté par la Région Nouvelle-Aquitaine. Porté par les 4 EPCI médocains, il doit accompagner les TPE dans leurs projets d'investissement et de développement de leurs outils de production à l'échelle de ce territoire, sur une durée de 3 ans.



Novembre

Adoption du PEDt et du Plan Mercredi : une politique globale pour les 0-17 ans

L'année 2024 a été celle de la réalisation d'un Projet Educatif Territorial intercommunal (PEDt) 0-17 ans accompagné d'un Plan Mercredi, approuvé lors du conseil communautaire du 21 novembre. Au travers d'actions ou d'outils idoines, ce plan a pour ambition de constituer un outil partagé pour

développer la cohérence et la qualité de l'action éducative à l'échelle intercommunale, tant au sein des structures périscolaires et extrascolaires que des établissements scolaires et plus largement au travers de l'offre éducative développée par tous les acteurs éducatifs du territoire.



moments forts



Mai

Formation PHARE, un programme de lutte contre le harcèlement à l'école :

En ce 14 mai, les équipes d'animation de l'EPCI ainsi que des agents communaux et des enseignants des écoles du territoire ont été formés conjointement par les services de l'Éducation Nationale et du Service Départemental en charge de la jeunesse. Cette formation a comme objectif de prévenir les faits de harcèlement scolaire, périscolaire, extrascolaire et travailler conjointement sur la prise en charge des victimes-témoins et auteurs de ces faits.

Juin

Une page se tourne : la fin de la police intercommunale est actée

Lors du conseil communautaire du 26 juin, l'assemblée, à une très large majorité, décide l'arrêt du service de police intercommunale. Les attentes de la population évoluant en matière de sécurité, la recherche d'une action de grande proximité est désormais privilégiée. La création de services de police municipale est l'option retenue.

Septembre

Festi'Familles : une belle réussite au bénéfice des familles du territoire

L'édition 2024 s'est tenue à Arzac le samedi 28 septembre de 14h à 19h avec une forte participation. Plus de 700 personnes ont profité des ateliers variés et festifs proposés qui ont ponctué la journée, reflétant l'engagement des organisateurs à favoriser la transversalité des actions. L'objectif commun reste inchangé : offrir un moment convivial aux familles, tout en leur apportant des informations utiles sur le fonctionnement des services de la collectivité.

Novembre

Présentation du schéma de l'eau potable

En cette fin d'exercice, un nouvel outil est présenté aux élus du territoire. Le schéma de l'eau potable propose un état exhaustif, spatial, qualitatif du réseau d'adduction d'eau potable communautaire. Il permettra de fixer les priorités d'intervention et d'investissement dans les années à venir. Un schéma d'assainissement est également en cours d'élaboration.

Décembre

Un nouveau site Internet au service des habitants

Le site Internet fait peau neuve ! Avec un design modernisé, interactif et évolutif, il permet désormais d'effectuer diverses démarches en ligne. Progressivement, ces services seront développés au bénéfice des habitants du territoire.





La Communauté de Communes



5 agents

- 1 Directrice des Ressources Humaines
- 1 Assistante RH
- 1 Gestionnaire de paie et administrative
- 1 Gestionnaire RH
- 1 Assistante de prévention

RESSOURCES HUMAINES



QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

Médoc Estuaire compte au 31/12/2024 :

223 agents

dont 146 fonctionnaires (65%)
et 77 contractuels (35%)
83 % de femmes / 17 % d'hommes



A temps complet (y compris temps partiels) : **146 agents**

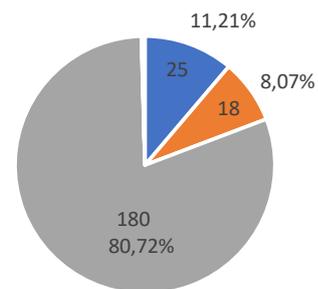
Non complet : **58 agents**

Disponibilité : **17 agents**

Détachement : **1 agent**

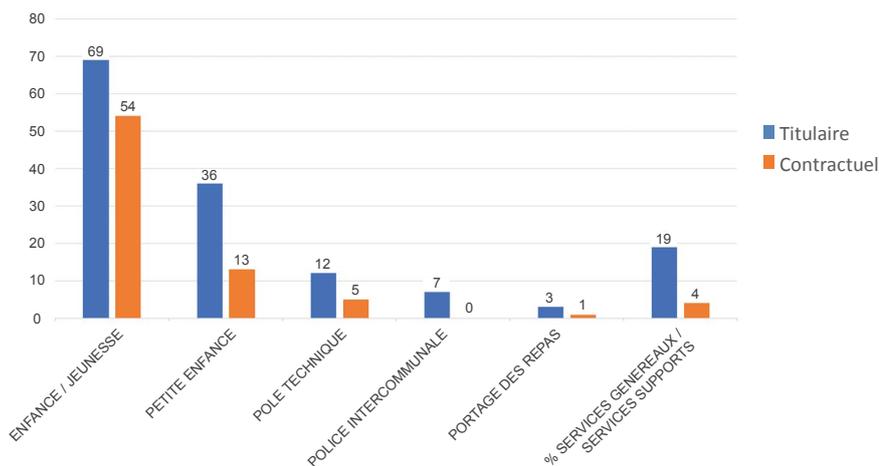
Congé parental : **1 agent**

Répartition des effectifs par catégorie hiérarchique



■ Catégorie A ■ Catégorie B ■ Catégorie C

Répartition des agents titulaires et contractuels par services au 31/12/24





Dépenses de personnel

7 996 363 €, soit **41,4 %** du budget de fonctionnement global (montant qui comprend les charges de personnel et les frais assimilés = rémunérations et charges, assurance du personnel, reversement aux communes et à SOS Emploi Médoc pour mises à disposition de personnel, cotisation au CNAS, expertises médicales et autres charges sociales)



Mouvements de personnel

7 arrivées sur emplois permanents (finances, aménagement durable, déchets, petite enfance)

16 départs (dont 8 sur une fermeture de service) sur emplois permanents (police, finances, déchets, RH, enfance/jeunesse, petite enfance)



Gestion des carrières

64 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon

4 agents ont bénéficié d'un avancement de grade

1 agent a été nommé par promotion interne

Action Sociale

Adhésion de la CdC au **CNAS (Comité National d'Action Sociale)** pour une offre unique et complète de prestations au bénéfice des agents

205 agents bénéficiaires

135 utilisateurs des prestations proposées (soit près de 66%)

44 079 € : montant annuel de l'adhésion

35 601 € de prestations versées aux agents et d'avantages (aides diverses : rentrée scolaire, Noël des enfants, naissance, accueils de loisirs, secours exceptionnels, vacances enfant, billetterie, prêts, chèques lire, chèques vacances, voyagistes...)

Participation financière de la CdC à la **mutuelle** pour les agents dont le contrat est labellisé et participation pour la **prévoyance** pour les agents qui adhèrent au contrat de groupe (**10 089 €** sur l'année)



Formations

71 agents ont suivi au moins une formation CNFPT

80 agents ont été en formation avec un organisme autre que le CNFPT : formation transversale pour les animateurs avec l'Education Nationale sur le projet PHARE (lutte contre le harcèlement à l'école - 45), BAFA (12), BAFD (2), surveillant de baignade (4), métiers du jeu (14), travail en hauteur (2), SPANC (1)

3 agents ont été accompagnés dans leur parcours professionnel (VAE, bilan professionnel avec le CDG33, bilan de compétences)

114 agents ont bénéficié de formations réalisées dans la collectivité (en intra) :

➤ Par intervenant externe : 69 agents sur la pratique professionnelle petite enfance (remise en température des repas, observation du bébé et du jeune enfant, prévention des risques liée aux gestes et postures), 15 agents sur le rôle du manager, 3 agents sur les logiciels métiers

➤ Par formateur interne (assistante de prévention) : 27 SST (Sauveteur et Secouriste du Travail)



À RETENIR

En matière de prévention :

- Continuité de développement de la culture « prévention » dans la collectivité : mise en place d'un Comité de Pilotage Prévention, création d'un réseau d'agents relais prévention, agents de terrain sur chaque structure ou site, et mise en place de groupes de travail (thématiques précises), notamment dans le cadre de la QVCT.
- Mise en place en intra de 4 formations SST (Sauveteur Secouriste du Travail) dispensées par l'Assistante de prévention, avec 16 agents relais prévention formés.
- Continuité d'organisation des exercices incendie semestriels au sein des différents sites.
- Acquisition d'une plateforme pour le Document Unique, rassemblant l'ensemble des données de tous les établissements de la Communauté de Communes, pour une plus grande lisibilité et une facilité de manipulation, accessible à terme à tous les agents.



3 agents

- 1 Directrice
- 2 Comptables

RESSOURCES FINANCIÈRES



Les budgets

L'activité de la Communauté de Communes est retracée dans différents budgets en fonction des activités réalisées :

- **Le budget principal.**
- **Les budgets annexes liés au développement économique** (ces budgets sont transitoires et disparaissent une fois l'opération réalisée) :
 - ▶ Zone d'activités Aygue Nègre - Ludon-Médoc
 - ▶ Zone d'activités Terre de Pont - Arcins
 - ▶ Zone d'activités Le Cartillon - Lamarque
- **Les budgets annexes liés aux services publics** à caractère industriel et commercial qu'elle gère en direct ou par l'intermédiaire d'un délégataire :
 - ▶ Adduction d'eau potable (gestion confiée à un délégataire)
 - ▶ Assainissement collectif (gestion confiée à un délégataire)
 - ▶ Assainissement non collectif
- **Le budget GEMAPI** lié au risque inondation, alimenté par la taxe du même nom.

Le budget principal / Le fonctionnement

Les dépenses du budget principal 2024 :

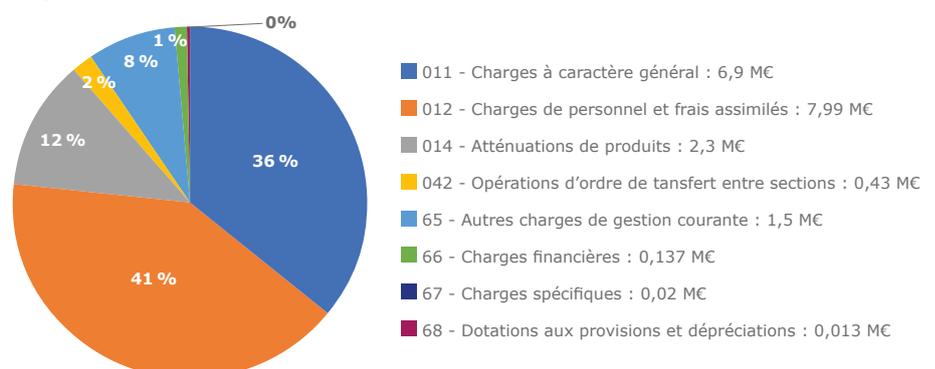
Dépenses de fonctionnement : 19 327 470€ (Source : Grand livre comptable 2024)

+ 4 % (par rapport à 2023)

Une augmentation contrôlée grâce aux efforts de l'ensemble des services de la Communauté de Communes qui a lancé depuis quelques années un plan de digitalisation et d'optimisation de ses processus.

- ▶ L'augmentation que de **+2 % des dépenses de fonctionnement général** principalement expliquée par un fort ralentissement de l'inflation. Enfin en 2024, 195 K€ de travaux de voirie ont été réalisés.
- ▶ Par ailleurs les **charges de personnel ont augmenté de +3 %** expliquée par l'embauche tardive sur des postes vacants et le report de l'avancement de grade.

Dépenses de fonctionnement 2024

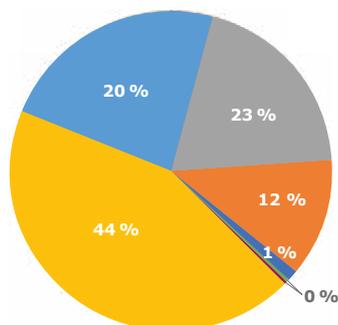


Les recettes du budget principal 2024 :

Recettes de fonctionnement : 20 556 185 €

+6 % (par rapport à 2023)

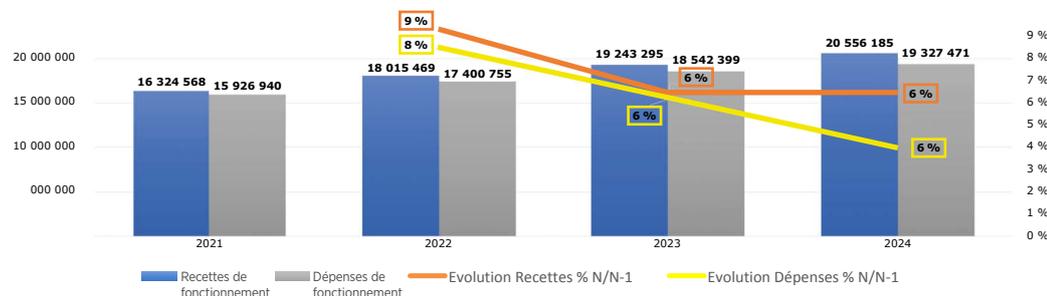
Cette augmentation des recettes est essentiellement portée par l'évolution des recettes de dotations (+10 % vs 2023), des prestations famille notamment sur les services au public de l'enfance (+7 %), ainsi que par l'augmentation mesurée des taux de fiscalité (+8 %).



Recettes de fonctionnement 2024

- 013 - Atténuations de charges : 0,15 M€
- 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses : 2,4 M€
- 73 - Impôts et taxes : 4,7 M€
- 731 - Fiscalité locale : 9,1 M€
- 74 - Dotations et participations : 4 M€
- 75 - Autres produits de gestion courante : 0,04 M€
- 77 - Produits spécifiques : 0,02 M€

Evolution des dépenses et recettes depuis 2021



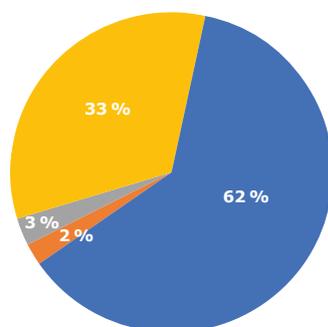
Le budget principal / L'investissement

Dépenses d'investissement : 954 339 €

Les dépenses d'investissement de **365 503 €** (hors remboursements de prêts) en légère hausse par rapport à 2023 (+ 4 %) ont permis principalement cette année de poursuivre la fourniture et renouvellement des bacs déchets ainsi que le renouvellement de matériel ancien.

Recettes d'investissement : 966 763 €

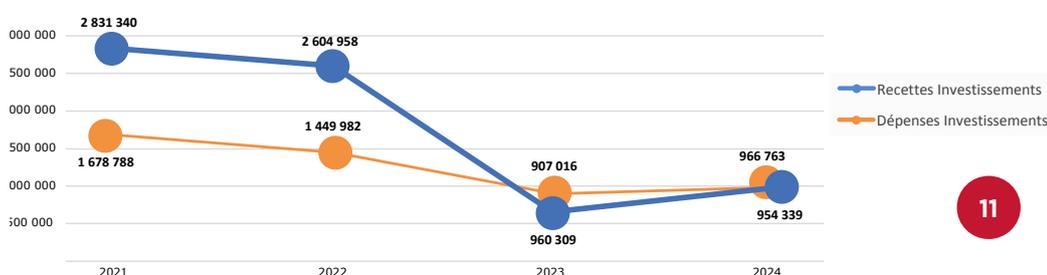
Le niveau des recettes en retrait porte essentiellement les recettes d'ordre liées aux amortissements matériels.



Dépenses investissement 2024

- 16 - Emprunts et dettes assimilées : 0,59 M€
- 20 - Immobilisations incorporelles : 0,01 M€
- 204 - Subventions d'équipements versées : 0,03 M€
- 21 - Immobilisations corporelles : 0,32 M€

Recettes et dépenses d'investissement depuis 2021



L'endettement (source : Finance Active)

→ **5 270 K€** : encours moyen de la dette du budget principal, soit **184,57 € par habitant** d'endettement (conforme à la moyenne constatée pour les collectivités similaires (190 €/hab.).

→ **3,19 années** : capacité de désendettement.

Elle mesure en nombre d'années le temps qu'il faudrait à la collectivité pour effacer totalement son encours de dette si elle utilisait pour ce faire l'intégralité de son épargne brute (1 596 k€) (aussi appelé ratio de solvabilité). Elle est en deçà du niveau d'alerte normalisé à 12 ans.

Les budgets annexes eau potable et assainissement collectif : éléments de cadrage

Ces budgets obéissent à des règles particulières. En particulier, les recettes sont issues quasi exclusivement des factures acquittées par les usagers du service. Ces recettes permettent :

- ▶ La rémunération du délégataire en charge de la gestion du service,
- ▶ La rémunération des agents communautaires affectés au service,
- ▶ Le financement des investissements (renouvellement, extension des réseaux, stations, postes de relevage...) qui restent portés par la collectivité. Ce financement peut être abondé par des subventions.



Eau potable 2024 (source : CFU 2024 et Finance Active)

| Dépenses d'exploitation (a) | Recettes d'exploitation (yc solde antérieur) (b) | Autofinancement (b-a) | Dépenses d'investissement (yc remb. Capital emprunts) | Encours emprunts en fin d'exercice | Capacité de désendettement |
|-----------------------------|--|-----------------------|---|------------------------------------|----------------------------|
| 2 438 K€ | 3 246 K€ | 809 K€ | 729 K€ | 1 508 K€ | 1.93 ans |



Assainissement collectif 2024 (source : CFU 2024 et Finance Active)

| Dépenses d'exploitation (a) | Recettes d'exploitation (yc solde antérieur) (b) | Autofinancement (b-a) | Dépenses d'investissement (yc remb. Capital emprunts) | Encours emprunts en fin d'exercice | Capacité de désendettement |
|-----------------------------|--|-----------------------|---|------------------------------------|----------------------------|
| 3 360 K€ | 3 916 K€ | 557 K€ | 2 439 K€ | 4 664 K€ | 2.45 ans |



Services au public Petite enfance



43 agents

- 1 Coordonnatrice petite enfance
- 5 Directrices
- 4 Adjointes
- 33 Agents petite enfance soit 43 agents répartis comme suit :
 - 31 titulaires,
 - 9 agents en CDD, 1 agent stagiaire
 - 2 apprenties (Petit Pas et Petits Bouchons)

Les Relais Petite Enfance (RPE) et les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)



QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

L'accueil des enfants

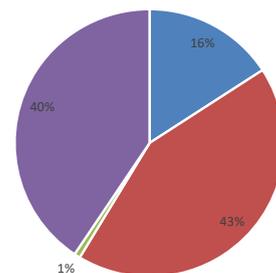
| | Places agréées | Enfants accueillis en 2023 | Enfants accueillis bénéficiaires de l'AEEH* | Enfants accueillis sous le seuil de pauvreté | Enfants accueillis dont un des parents est engagé dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle |
|-----------------|--|----------------------------|---|--|---|
| A Petits Pas | 30 | 52 | 0 | 2 | 0 |
| Petits Bouchons | 20 accueils réguliers / 10 accueils occasionnels | 61 | 1 | 11 | 4 |
| Picoti | 9 | 18 | 0 | 0 | 0 |
| Les Milous | 10 | 17 | 0 | 4 | 3 |
| TOTAL | 79 | 148 | 1 | 17 | 7 |

*AEEH : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé.

Satisfaction des familles suite à leur demande d'inscription en EAJE

| | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 |
|---|--------|-------|-------|--------|--------|------|
| Demandes présentées en commission d'attribution | 109 | 110 | 101 | 67 | 94 | 110 |
| Places accordées dans les 4 EAJE suite à la commission | 34 | 36 | 36 | 39 | 42 | 36 |
| % satisfaction | 31,1% | 32,7% | 35,6% | 58,2% | 45% | 33% |
| Evolution des demandes par rapport à l'année précédente | -0,99% | +9% | +50% | -28,7% | -14,5% | +10% |

Répartition du coût d'une place en crèche en 2024



- Participations familles
- CAF
- MSA
- Participation CDC

L'accueil individuel fin 2024 sur le territoire de la CdC

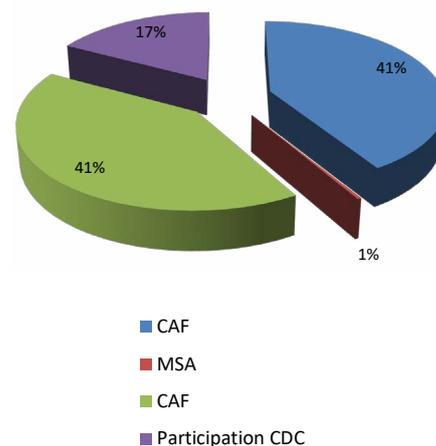
| AM* | Places chez les AM |
|------------------------------------|--|
| 253 (+3.69% par rapport à 2023) | 867 agréments (+2.73% par rapport à 2023) |

| MAM ** sur le territoire | Places en MAM |
|--------------------------|---------------|
| 18 | 172 |

*AM : Assistant Maternel ** MAM : Maison d'Assistants maternels

| Synthèse globale activité RPE en 2024 | RPE Macau | RPE Le Pian |
|--|-----------|-------------|
| Les ateliers | | |
| Ateliers réalisés | 67 | 104 |
| Ass.mat. différents ayant fréquenté les ateliers | 97 | 130 |
| Enfants différents ayant fréquenté les ateliers | 264 | 404 |
| Ateliers inter-relais réalisés (jardinage, poney-club, motricité, éveil musical, bébés danseurs, contes et magie, pique-nique et spectacles) | 39 | |
| Les familles | | |
| Familles différentes ayant contacté le Relais Petite Enfance | 34 | 104 |
| Familles qui ont été reçues en rendez-vous | - | 6 |

Répartition du coût des Relais Petite Enfance en 2024



À RETENIR

- **Poursuite des passerelles Crèche/Ecole** (29 enfants sur 6 écoles) et **Crèche/Alsh** (32 enfants sur 6 Alsh).
- **Semaine Nationale de la Petite Enfance (du 18 au 22 mars 2024)** : la Semaine Nationale de la Petite Enfance est un événement réunissant les enfants et leurs familles, les professionnels et la collectivité. Elle apporte des outils nécessaires à l'accompagnement des professionnels et des parents à travers des pratiques éducatives telles que l'éveil artistique et culturel et le jeu. La thématique de cette année était « Viens, je t'emmène... » Pendant cette semaine, des ateliers et activités ont été organisés par les équipes et ouvertes aux familles (20 familles environ ont participé sur les 4 crèches).
- **Formation sur « L'observation »** : 36 agents du secteur Petite Enfance ont suivi une formation dispensée par une psychologue sur le thème « L'observation du bébé et du jeune enfant en structure collective ». Un apport théorique et des mises en situations ont été proposés. A la suite de la formation, la mise en place de cet outil a été faite sur l'ensemble des 4 crèches.
- **Mise en place de séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles** au sein des Relais Petite Enfance : les séances ont été animées par une psychologue pour 10 assistantes maternelles, 6 séances de 2h ont été organisées en 2024. Cette action sera reconduite en 2025 avec une augmentation du nombre de places et de séances proposées aux assistantes maternelles du territoire.



123 agents

- 1 Chef de Service Enfance - Jeunesse
- 8 Directeurs de structures
- 5 Adjoints éducatifs et pédagogiques
- 96 Animateurs
- 12 Agents communaux mis à disposition

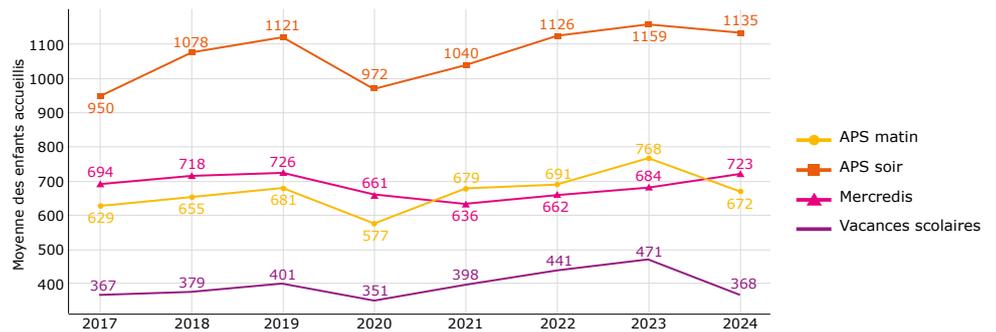
Les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) 3-11 ans



QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

L'accueil des enfants et jeunes

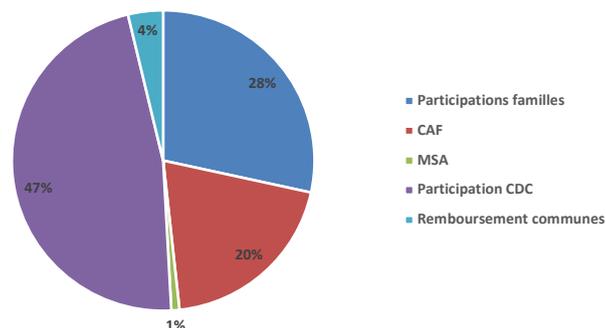
Évolution de la fréquentation des ACM (2017-2024)

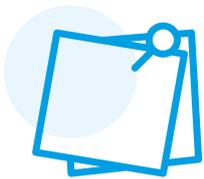


L'analyse des données de fréquentation des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) entre 2017 et 2024 met en évidence plusieurs tendances marquantes :

- ➔ La fréquentation des accueils périscolaires du soir demeure la plus élevée sur l'ensemble de la période. Elle atteint un pic en 2023 avec 1 159 enfants accueillis, avant de connaître une légère baisse en 2024, s'établissant à 1 135 enfants. Cette tendance traduit une forte demande persistante pour ce temps d'accueil de l'enfant.
- ➔ Concernant les accueils du matin, les effectifs se montrent globalement stables sur la période. On observe toutefois une baisse notable en 2020, probablement en lien avec les effets de la crise sanitaire. Après une reprise progressive, une légère diminution est à nouveau constatée en 2024, avec une moyenne de 672 enfants accueillis chaque matin.
- ➔ Les mercredis connaissent quant à eux une progression continue depuis 2021. En 2024, la fréquentation atteint son niveau le plus élevé, avec 723 enfants en moyenne, ce qui témoigne d'un intérêt croissant des familles pour cette offre intermédiaire en milieu de semaine.
- ➔ Enfin, la fréquentation durant les vacances scolaires, après une croissance régulière entre 2021 et 2023, chute significativement en 2024 pour atteindre 368 enfants accueillis. Cette baisse pourrait s'expliquer par un changement du besoin de garde des familles.

Répartition du coût en en ACM en 2024





À RETENIR

- **Les Temps forts et projets Inter-ALSH ont été relancés** et appréciés tant par les enfants que par les professionnels, tous engagés dans des démarches innovantes et bienveillantes. Le souhait partagé est de reconduire, voire de pérenniser ce type d'initiatives pour le bénéfice de l'ensemble des enfants du territoire.
 - **Projet TIME** : Tous les enfants âgés de 9 à 11 ans issus des 6 accueils de loisirs du territoire se sont retrouvés à l'ACM du Pian pour participer à une journée d'activités sportives. Ce rassemblement a permis de découvrir le territoire de Médoc-Estuaire, de favoriser les échanges entre enfants de différentes communes et de vivre une expérience collective placée sous le signe du dépassement de soi, de la bienveillance et de la détente. Plus de 70 enfants ont pris part à cet événement.
 - **Projet Jeux Olympiques Maternelles** : Près de 250 enfants âgés de 3 à 6 ans se sont retrouvés à l'ACM d'Arsac pour participer à des épreuves inspirées des Jeux Olympiques. L'organisation rigoureuse et la coordination entre les équipes ont permis aux enfants de vivre une journée enrichissante entre camaraderie, découverte et plaisir du jeu.
- **Projet culturel de « Art et Nature » à « Paysages en Partage »** : Ce projet pluriannuel initié en 2019 poursuit l'objectif de favoriser l'ouverture artistique et culturelle des enfants médocains. Sur le thème cette année du « littoral », les enfants ont pu bénéficier de spectacles, d'ateliers, de sorties... Bibliothèques, médiathèques, écoles et ACM ont vécu une aventure collective mêlant découverte du monde naturel et exploration artistique. Le partenariat solide avec la Scène Nationale Carré-Colonnes, permet aux enfants du territoire de s'initier au monde de la culture et de l'art sous toutes ses formes.
- **Projets Séjours** Au cours de l'année 2024, 3 accueils de loisirs ont organisé des séjours qui ont permis à près de 70 enfants, âgés de 3 à 11 ans, de vivre des expériences enrichissantes à la fois sur le territoire de Médoc-Estuaire et en dehors.

Ces séjours représentent un temps fort dans le parcours éducatif et social des enfants. Pour plusieurs d'entre eux, il s'agissait d'une première expérience de séparation avec le cadre familial, leur offrant ainsi l'opportunité de développer leur autonomie, de créer de nouveaux liens sociaux, et de s'ouvrir à de nouveaux environnements.

Encadrés par des équipes pédagogiques expérimentées, ces séjours ont été pensés comme des temps de découverte, d'épanouissement personnel et de cohésion de groupe. Les activités proposées, adaptées à chaque tranche d'âge, ont contribué à renforcer la confiance en soi, à encourager la coopération et à éveiller la curiosité des enfants dans un cadre sécurisé et bienveillant.

L'organisation de ces séjours traduit la volonté constante du service Enfance-Jeunesse de proposer des actions éducatives de qualité, en lien avec les besoins des familles et les enjeux de mixité et d'inclusion sociale.
- **FESTI'FAMILLES** : L'édition 2024 s'est tenue le samedi 28 septembre de 14h à 19h avec une participation en nette hausse cette année : plus de 700 personnes ont répondu présents (47 bénévoles, 674 participants dont 334 adultes et 340 enfants). Des ateliers variés et festifs ont ponctué la journée, reflétant l'engagement des organisateurs à favoriser la transversalité des actions. L'objectif commun reste inchangé : offrir un moment convivial aux familles, tout en leur apportant des informations utiles sur le fonctionnement des services de la collectivité.
- **CTG/PEdT intercommunal 0-17 ans** : Dans la continuité du travail mené en 2023 qui se concluait par la signature de la Convention Territoriale Globale avec la CAF de Gironde, l'année 2024 a été celle de la réalisation d'un Projet Educatif Territorial intercommunal 0-17 ans accompagné d'un Plan Mercredi (approbation en Conseil Communautaire le 21 novembre 2024). 5 Comités de Pilotage et 3 Comités Techniques regroupant de nombreux acteurs du territoire et des partenaires tels que la CAF, la MSA, le Département et l'Éducation Nationale ont eu lieu sur cette année 2024. Cette dynamique dote aujourd'hui le territoire d'un Projet Educatif Territorial en faveur des enfants de 0 à 17 ans et leurs parents.

En parallèle, la CTG se devait d'être complétée par un plan d'actions détaillant ses ambitions opérationnelles. Pour ce faire la Communauté de Communes a réalisé un document cadre « articulant » 29 fiches actions répondant aux enjeux tant de la CTG que du PEdT.
- **Le programme PHARE, un programme de lutte contre le harcèlement à l'école** : Les équipes d'animation de la Communauté de Communes ainsi que des agents communaux et des enseignants des écoles du territoire ont été formés conjointement par les services de l'Éducation Nationale et du Service Départemental de la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. Cette formation partagée a comme objectif de prévenir les faits de harcèlement scolaire, périscolaire, extrascolaire et travailler conjointement sur la prise en charge des victimes-témoins et auteurs de ces faits.



4 agents

- 1 Chef de service à mi-temps
- 2 Agents chargés du portage à temps plein
- 1 Agent chargé du portage à mi-temps

Un service de proximité fortement sollicité qui répond aux attentes



SERVICES PROPOSÉS

Le service Portage de repas, permet d'assurer un repas 7 jours sur 7 aux personnes inscrites au service et habitant sur le territoire de la CdC.

Il s'agit, à la fois de livrer un repas, et de permettre aux personnes de bénéficier d'un lien et d'une visite durant la journée. L'objectif est de favoriser le maintien des personnes âgées ou malades à leur domicile.

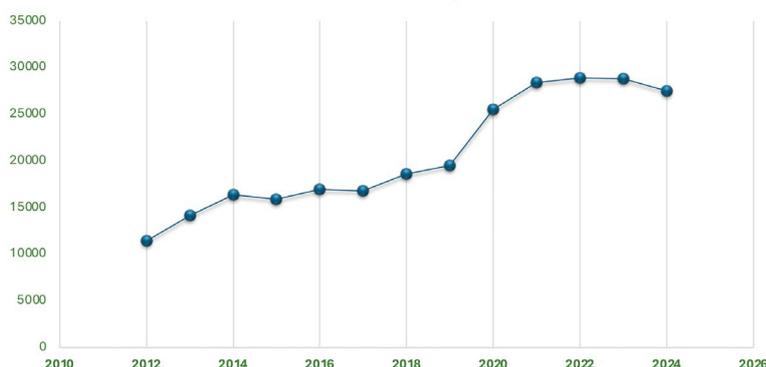
- ▶ Livré à domicile en liaison froide, le repas est complet, à réchauffer et conditionné en barquettes jetables. Les menus sont copieux, variés et équilibrés. Des menus spéciaux sont proposés (Noël, Pâques, Chandeleur...).
- ▶ Les livraisons ont lieu sur toutes les communes du territoire.



QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

- ➔ **97 bénéficiaires**
- ➔ **27 501 repas** livrés sur l'année 2024
- ➔ **8 €** : prix du repas (livraison comprise) depuis le 1^{er} septembre 2021

Evolution nombre repas livrés



À RETENIR

Le service de portage de repas à domicile est légèrement en recul, 1 329 repas livrés en moins, soit une baisse de 4,8% pour l'année 2024. Baisse due notamment à l'entrée en EHPAD de certains de nos bénéficiaires.



12 agents

- 9 policiers
- 2 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)
- 1 Assistante administrative



ACTIVITÉS / SERVICES PROPOSÉS

- ➔ Maintien de la sécurité de tous sur les 10 communes du territoire.
- ➔ Surveillance de terrain par de nombreuses patrouilles et par l'exploitation et la gestion du système de vidéosurveillance.
- ➔ Intervention pour du contrôle urbanisme, gestion des conflits de voisinages, police de l'environnement, respect des règles du code de la route.
- ➔ Police verte et contrôle des dépôts sauvages en augmentation.
- ➔ Participation et conseil technique à l'élaboration de certains arrêtés municipaux, notamment en matière de stationnement.
- ➔ Formation en milieu scolaire des enfants sur le thème de la prévention routière.
- ➔ Formation en continu sur le maniement des armes (Pistolet à Impulsion Electrique) et sur les nouveaux textes réglementaires et législatifs.
- ➔ Missions en partenariat avec les services de la Gendarmerie Nationale.
- ➔ Surveillance des habitations dans le cadre des Opérations Tranquillité Vacances.



FERMETURE DES SERVICES DE LA POLICE COMMUNAUTAIRE

Afin de proposer un service de proximité, adapté aux attentes actuelles des habitants, il a été décidé la restitution de la compétence non obligatoire « politique de sécurité », par délibération du 27 juin 2024.

Suite aux délibérations concordantes de la majorité qualifiée des 10 communes, les services de la police intercommunale de la Communauté de Communes Médoc Estuaire ont définitivement cessé leurs activités au 31 décembre 2024.



Environnement - Déchets Eau - Assainissement



Agir pour un développement durable du territoire



7 agents

- 1 Chef de service
- 1 Technicien
(depuis mai 2024)
- 1 Agent de maîtrise
(depuis sept 2024)
- 1 Agent de quai
- 1 Chargée de Prévention
et communication déchets
- 1 Conseiller du tri
- 1 Assistante
Administrative/accueil
(temps partagé entre le service
Eau/Assainissement et le service
Déchets)

Gestion et prévention des déchets



ACTIVITÉS ET SERVICES PROPOSÉS

- ➔ **Gestion** : dispositifs de pré-collecte, collecte, transport, tri, traitement des déchets ménagers, Déchèteries (x2).
- ➔ **Prévention** : sensibilisation au tri, animations scolaires.
- ➔ **Suivi technique et financier** des marchés de prestations de service liés aux activités de gestion.
- ➔ **Renouvellement des marchés** concernant la gestion et le traitement des déchets.
- ➔ **Approvisionnement des bacs individuels** au sein des services techniques communaux.
- ➔ **Suivi du bon fonctionnement** des points d'apport volontaire (déchets, verre).





QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

Concernant le service de gestion et prévention des déchets, les rapports annuels sur le prix et la qualité du service font l'objet d'une délibération dissociée de ce présent rapport d'activité.

Quelques chiffres de collecte 2024 :

- ➔ **264** tonnes de Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)
- ➔ **542** tonnes de Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA)
- ➔ **42** tonnes de Déchets Diffus Spécifiques (DDS) (filière REP)
- ➔ **44** tonnes de DEEE lampes/outillage du peintre/pneus/huiles minérales



À RETENIR

➤ Déchèteries : Mise en place en 2024 de 4 filières REP supplémentaires :

- Articles de Sport et de Loisirs (ASL)
- Articles de Bricolage et de Jardin Thermiques (ABJ Th.)
- Articles de Bricolage et de Jardin Non Thermiques (ABJ NTh.)
- Jeux et Jouets (JJ)

➤ Prévention et communication

- Semaine Européenne de Réduction des Déchets (18-24/11/2024)
- Atelier fabrication d'une éponge à partir de chaussettes (solitaires, trouées...)
- À partir du CE2 dans les écoles et les ALSH



➤ Sensibilisation au tri des déchets :

Le service s'est déplacé dans les écoles et au travers de manifestations locales.

| Nombre de | Tri des déchets | Compostage | Prévention | Gaspillage alimentaire | Total |
|----------------------|-----------------|------------|------------|------------------------|-------------|
| Classes | 77 | 57 | 60 | 6 | 200 |
| Elèves sensibilisés | 597 | 195 | 371 | 125 | 1288 |
| Adultes sensibilisés | 64 | 19 | 17 | 0 | 100 |
| Total | 661 | 214 | 388 | 125 | 1388 |

➤ Collecte

Cette activité présente des dangers significatifs pour les collecteurs et les usagers. Ils sont identifiés et recensés comme étant des « points noirs de collecte ». Au nombre de 80 initialement, ils ont fait l'objet d'une démarche particulière en vue de leur résorption.

- **1. Identification et priorisation :** Recensement des points noirs et évaluation de leur degré de priorité.
- **2. Analyse et validation des solutions :** Réunions de travail avec les communes et le prestataire, visites de terrain si nécessaire, définition de solutions adaptées.
- **3. Mise en œuvre sur le terrain.** Un bilan définitif sera communiqué en fin d'année 2025.



5 agents

- 1 Chef de service
- 1 Adjoint au Chef de service
- 1 Technicien Contrôleur de Travaux
- 1 Technicien Contrôleur SPANC (poste vacant)
- 1 Assistante Administrative/accueil

Eau et Assainissement



ACTIVITÉS / SERVICES PROPOSÉS

- ➔ **Eau Potable** : prélèvement, traitement et distribution, exploitation des réseaux et ouvrages confiée à 2 délégataires (SUEZ et VEOLIA).
- ➔ **Assainissement Collectif** : collecte, épuration et élimination des sous-produits ; exploitation des réseaux et ouvrages confiée à 1 délégataire (SUEZ).
- ➔ **Assainissement Non Collectif (SPANC)** : contrôles réglementaires des installations neuves et existantes et conseil aux particuliers, gestion en régie avec contrat de prestations de service.
- ➔ **Incendie** : gestion des hydrants alimentés par le réseau d'eau potable (entretien et surveillance), gestion en régie.



QUELQUES CHIFFRES CLÉS :



Eau Potable :
7 forages en production
10 stations de traitement ou désinfection
6 réservoirs surélevés
5 bâches semi-enterrées
près de **375 km de réseau**
13 835 abonnés

Assainissement Collectif :
7 stations d'épuration
116 postes de relevage
près de **216 km de réseau**
11 798 abonnés

Assainissement Non Collectif
1 700 installations concernées

Incendie :
412 poteaux, bouches, bâches ou réserves incendie

Concernant les services publics de l'Eau Potable, l'Assainissement Collectif et l'Assainissement Non Collectif, les rapports annuels sur le prix et la qualité du service font l'objet d'une délibération dissociée de ce présent rapport d'activité.

À RETENIR

- **Ressources Humaines** : Départ de l'assistante du service fin février et arrivée d'une nouvelle assistante mi-août (à temps plein pour le service)
- **Contrat Délégation SUEZ** : Ouverture de l'Agence SUEZ de l'Ecosite
- **Les chantiers majeurs 2024** :
 - Restitution finale en COPIL des conclusions des études diagnostiques en eau potable et assainissement collectif.
 - Nettoyage de 5,5 km de canalisations d'eau potable sur Ludon-Médoc et Macau.
 - Réhabilitation du réservoir sur tour de Cussac-Fort-Médoc.
 - Réhabilitation des dalles béton des forages La Lande à Arzac et Sainte-Gemme à Cussac-Fort-Médoc.
 - Renouvellement et déviation de canalisations d'eau : 410 m Chemin de Canteloup à Macau et 18 m RD209 à Ludon Médoc.
 - Renforcement de 447 m de canalisation d'eau potable dans le Bourg de Soussans.
 - Création d'un bypass du réseau d'assainissement Rue de l'Abbé Frémont à Arzac.
 - Réalisation de la phase 2 du réseau d'assainissement Chemin de Mouspareau à Macau.
 - Réhabilitations de réseau d'assainissement (réparations en tranchées ouvertes et par chemisage) sur Le Pian, Margaux-Cantenac, Macau et Ludon-Médoc.
 - Réhabilitation ponctuelle du poste de relevage de Pontet au Pian-Médoc
 - Réaménagement des voiries des stations d'épuration du Pian-Médoc et de Ludon-Médoc et finalisation du parking de l'Ecosite.



Déviation canalisation eau RD209 Ludon-Médoc



Agence SUEZ et parking Ecosite, Arzac



Participer à l'aménagement du territoire



4 agents

- 1 Directeur
- 1 Technicien
- 1 Agent technique
- 1 Assistante et gestionnaire technico administrative de la maintenance

Patrimoine et Voirie



ACTIVITÉS / SERVICES PROPOSÉS

- ➔ Suivi et entretien du patrimoine communautaire bâti et non bâti
- ➔ Programmations de travaux
- ➔ Suivi des prestataires de service

➔ Missions en régie liées aux :

Bâtiments (entretien) :

- ▶ Hôtel communautaire (Arsac)
- ▶ Bureaux de l'Ecosite (Arsac)
- ▶ Quai de transfert (Arsac)
- ▶ Point Info Tourisme (Lamarque)
- ▶ Local Archives (Ludon-Médoc)
- ▶ RPE (le Pian-Médoc en partie, Ludon-Médoc, Macau)
- ▶ Crèches (A Petits Pas, Petits Bouchons, Les Milous, Picoti)
- ▶ ALSH (Pian-Médoc, Ludon-Médoc, Macau)
- ▶ Poste de Police de Margaux-Cantenac (jusqu'au 31/12/2024)
- ▶ Centre de Surveillance Rural d'Arsac

Voirie :

- ▶ Gestion, entretien et programmation de travaux structurants du domaine public routier
- ▶ Instruction et délivrance des permissions de voirie et accords techniques pour tous les travaux réalisés sur la voirie communautaire.

Espaces verts (entretien) :

- ▶ Zones d'activités Aygue Nègre, Lombardon, Chagneau, Le Luget, Terre de Pont
- ▶ Crèches entre les clôtures (A Petits Pas, Petits Bouchons, Les Milous, Picoti)

Véhicules :

- ▶ Gestion d'une flotte de 6 véhicules légers



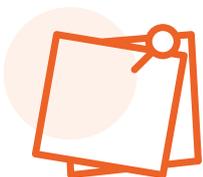
QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

Voirie :

- ➔ **66 km** de voirie communautaire
- ➔ **5 zones d'activités** : patrimoine routier
- ➔ **3 000 €** : dépenses pour réparations sur nids de poule, interventions ponctuelles en régie
- ➔ **40 permissions de voirie** et accords techniques délivrés
- ➔ **50 interventions ponctuelles** sur du traitement curatif

Bâtiment :

- ➔ **4 500 € TTC** pour contrôles réglementaires des installations
- ➔ **49 000 € TTC** pour les contrats d'entretien et maintenance des installations
- ➔ **18 000 € TTC** de réparations
- ➔ **654 interventions**



À RETENIR

➤ **Ressources humaines** : Effectif stable depuis novembre 2022

➤ Bâtiments :

- Des centrales alarmes ont été installées dans tous nos bâtiments par notre responsable maintenance. Une économie annuelle de 14 000 € est ainsi faite sur les contrats de maintenance et de télésurveillance des alarmes intrusion.
- Déménagement du mobilier et des archives lors de la fermeture de la Police Communautaire.

➤ Voirie :

- 250 000 € de dépenses d'entretien et travaux courants de la voirie communautaire.



Tourisme



4 agents
(temps partiel)

► Direction

- 1 Responsable accueil
- 1 Conseillère en séjour
- 1 Chargée de communication

Margaux Médoc Tourisme, une saison touristique sous le signe de la proximité



QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

Accueil des visiteurs du **1^{er} juillet au 30 septembre** sur 3 configurations :

- ➔ **Bureau d'Information Touristique** à Cussac-Fort-Médoc
- ➔ **Point Info Tourisme** à Lamarque (parvis + stand mobile)
- ➔ **Accueils hors-les-murs** : marchés, événements, Maison du Vin de Margaux, embarcadère de Blaye...

Fréquentation totale : **1 629 visiteurs renseignés** (≈ 1 personne renseignée pour 3,5 personnes accueillies)

Répartition de la fréquentation par lieu

- ▶ **1 127** personnes : Point Info Tourisme Lamarque.
- ▶ **225** personnes : Bureau Information Touristique Cussac-Fort-Médoc.
- ▶ **137** personnes : Hors-les-murs.
- ▶ **140** personnes : Contacts à distance.

83% : clientèle française dont **>25%** clientèle de Gironde.

Départements français les plus représentés :

1 : la Gironde, 2 : la Charente-Maritime, 3 : Paris et Ile de France

17% : clientèle étrangère

Top nationalités : 1 : Royaume, 2 : Belgique, 3 : Espagne

Demandes de renseignements des touristes

1. Bac Blaye-Lamarque et commodités : **35 %**
2. Activités plein air : **25 %**
3. Œnotourisme : **20 %**
4. Patrimoine : **20 %**
5. Autres (hébergements, marchés...) : **10 %**



À RETENIR

Service Tourisme, des projets structurants pour renforcer l'attractivité du territoire

En 2024, plusieurs actions clés ont été lancées pour améliorer l'accueil et préparer l'avenir touristique des Portes du Médoc.

- **Schéma de développement touristique** : Un diagnostic approfondi du territoire est en cours, croisant analyses d'offre, d'organisation, de clientèle et d'environnement. L'objectif est de construire une stratégie de positionnement partagée, avec un plan d'actions opérationnel dès 2026.
- **Micro-Folie mobile** : Le musée numérique itinérant poursuit ses escales dans les communes, animé par un médiateur local.
- **Pistes de Robin** : Ce nouveau dispositif propose des parcours ludiques de découverte du patrimoine, gratuits et pensés pour les familles. Déployé dès 2024, il se poursuivra en 2025.
- **Maillage d'accueil** : Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour structurer un réseau de relais d'information touristique en lien étroit avec les élus et partenaires locaux.
- **Réseau de randonnées** : Les topoguides ont été actualisés, traduits pour certains d'entre-eux.

Avalon à Cussac-Fort-Médoc : une vitrine en 2024, un levier économique en 2025

En 2024, deux voyages de familiarisation ont permis de convaincre le croisiériste **Avalon Waterways** d'implanter une escale à Cussac-Fort-Médoc. Grâce à une mobilisation partenariale (livrets vins, books promotionnels, accueil sur-mesure), **19 châteaux du territoire** figurent désormais sur la carte des vins servie à bord sur toute l'Europe.

À partir **du 16 mars jusqu'au 4 novembre 2025**, Avalon fera officiellement escale. Chaque passage valorisera les atouts du territoire : visites guidées du Fort-Médoc, dégustations avec producteurs locaux, balades à vélo dans le vignoble...

Ce projet génère une **consommation directe**, renforce l'image de destination et illustre la puissance d'un **travail collectif durable et structurant**.



2 agents

- 1 Responsable Cellule Développement Territorial
- 1 Chargé de mission Aménagement Durable du Territoire



ACTIVITÉS / SERVICES PROPOSÉS

➔ Les dispositifs économiques

Afin d'accompagner au mieux les entreprises du territoire et notamment les TPE, un diagnostic a été réalisé à l'échelle du Médoc, piloté par la CdC Médullienne, porteuse administrative du dispositif pour le compte des 3 autres CdC de la Presqu'île. Financé par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Etat (DDETS), ce diagnostic a permis de mettre en lumière les principales dynamiques et difficultés des entreprises pour se développer ou recruter. Il a ainsi servi de base à l'élaboration d'un règlement d'intervention financier validé fin 2024 préalable à la mise en place, dès 2025, d'un dispositif pour les investissements des TPE du territoire : l'Action Collective de Proximité (ACP). Ce diagnostic a également constitué l'opportunité d'une analyse des freins périphériques à l'emploi (logement, mobilité, formation et attractivité du territoire) et de propositions d'actions visant à y remédier. Les résultats de ce travail ont donné lieu à une présentation à Monsieur le Sous-Préfet de Lesparre-Médoc, le 13 décembre 2024. Ce plan d'actions avec une enveloppe financière dédiée afférente est administrativement porté par la CdC Médoc Estuaire pour le compte des 3 autres CdC du Médoc. Plusieurs actions ont pu bénéficier d'un cofinancement en 2024 : Trouve ton job, salon SESAM ou encore les animations économiques des 4 CdC.

➔ Le foncier économique

Trois ventes ont été finalisées sur la Zone d'Activité Economique de l'Aygue Nègre à Ludon-Médoc :

- Entreprise spécialisée dans l'étude et la fabrication d'autoclaves de stérilisation pour l'industrie pharmaceutique sur une surface de 1 302 m².
- 2 entreprises spécialisées respectivement en maçonnerie générale et travaux d'électricité sur une surface de 700 m².
- Entreprise spécialisée en nettoyage de chantier et en maçonnerie générale sur une surface de 700 m².

➔ Les animations économiques

Plusieurs animations économiques se sont déroulées sur le territoire :

- Afterwork « Aides aux TPE » : informer les entrepreneurs sur les aides et accompagnement notamment des chambres consulaires. Participation de 18 personnes
- Job dating inversé « Recrute ton boss » : déclencher des opportunités d'emploi sur un format inédit. Les employeurs « se vendent » auprès de potentiels futurs salariés en recherche d'emploi.
Participation de 40 demandeurs d'emploi, 8 entreprises du territoire et 9 partenaires du monde économique.
- Afterwork « Cybersécurité » : sensibiliser les entrepreneurs à la protection numérique de leur société, animé par l'ANSSI, la Gendarmerie Nationale et le Campus cyber de Nouvelle-Aquitaine. Participation de 10 entreprises du territoire.

En complément, la Communauté de Communes a participé à plusieurs temps économiques, dont notamment le salon SESAM qui s'est déroulé à Castelnau-de-Médoc en novembre 2024.

➔ **Création d'une cellule Développement Territorial**

Depuis le 1^{er} octobre 2024, un nouveau Chargé de mission en charge de l'Aménagement durable du territoire opère au sein de la nouvelle Cellule Développement Territorial incluant ainsi le volet Développement Economique, l'Habitat et le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

➔ **De nouveaux projets territoriaux**

- **Le Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)** : plus communément appelé « Espace France Rénov » et initialement piloté par le PNR Médoc jusqu'au 31 décembre 2023, est un guichet unique permettant aux particuliers de bénéficier de conseils gratuits pour rénover leur habitation et, ainsi, de faciliter l'accès aux aides aux travaux : rénovation énergétique, adaptation des logements, traitement des copropriétés dégradés et lutte contre l'habitat indigne. Ce service est désormais piloté par la CdC Médoc Cœur de Presqu'île en lien avec les 3 autres CdC du Médoc. Sur notre territoire, une permanence est active à Soussans tous les troisièmes mardis du mois. (Renseignement et prise de rendez-vous sur le site du CREAQ - opérateur du guichet unique).
- **Le PCAET** (Plan Climat Air Energie Territorial) est entré dans une phase plus opérationnelle. L'objectif est d'analyser l'ensemble des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) sur le territoire bnp et de polluants dans l'air, afin de travailler progressivement à leur réduction. L'analyse des données et la consultation des partenaires et des habitants permettront de définir un plan d'actions en 2025 qui sera mis en œuvre durant les six années suivantes.
- **La mobilité** dans le Médoc est un sujet majeur pour lequel les élus des quatre CdC ont décidé de s'unir afin de mener des actions efficaces et coordonnées. Si un Schéma directeur cyclable du Médoc a été adopté cette année, des réflexions communes se poursuivent sur les réseaux de transport en commun (car et train) ou encore le vélo. 2025 devra permettre d'approfondir et de concrétiser ces réflexions à travers de premières actions structurantes.



À RETENIR

- Une dynamique territoriale sur le volet économique qui se poursuit et est reconnue par les partenaires et entreprises du territoire (animations, dispositifs économiques, foncier).
- Une structuration du territoire sur les actions en lien avec l'Habitat, le PCAET ou la Mobilité en cours.
- Une action de la collectivité qui se renforce au travers de la création d'une cellule Développement Territorial.



Accueil
Lundi au vendredi :
8h30 – 12h
Fermé les après-midis

Serveur vocal
Lundi au vendredi :
13h – 16h

Médoc Estuaire
Communauté de communes

26 rue de l'Abbé Frémont
33460 ARSAC
05 57 88 08 08
contact@medoc-estuaire.fr
www.cc-medoc-estuaire.fr